



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RECTORAT Pôle pédagogique Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :  
K.Bodet, F.Charensol

Strasbourg, le 15 septembre 2022

Tél. 03 88 23 35 18 / 35 17 / 38 59  
Mél : [ia-lpr.sti@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-lpr.sti@ac-strasbourg.fr)

06 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cédex 09

Karine BODET  
Frédéric CHARENSOL  
Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
Sciences et Techniques Industrielles

à

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s de technologie

s/c de Mesdames les principales, Messieurs les principaux  
- collèges (public/privé) -

### **Objet : lettre de rentrée.**

Cette présente lettre, qui s'inscrit dans le cadre éducatif national, précise les orientations que l'Inspection Pédagogique Régionale de Sciences et Techniques Industrielles souhaite donner à l'enseignement de la Technologie en collège.

### **1 - L'école académique de la formation continue**

La formation continue connaît à cette rentrée une évolution notable avec l'ouverture de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC) qui remplace la DAFOR dans notre académie.

La traditionnelle campagne d'inscription au PAF qui se tenait de fin août à fin septembre n'existe plus. L'offre de formation, en candidature individuelle, sera dorénavant accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques. Un cycle de formation sera ouvert pour les contractuels au sein de l'EAFC. Vous trouverez infra le lien pour procéder aux pré-inscriptions des formations.

<https://www.ac-strasbourg.fr/formations-disciplinaires-du-second-degre-122515>

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales. Les formations de bassins sont reconduites et intégrées à l'EAFC.

Nous vous informons que deux parcours de formation à la préparation aux concours du professorat vous sont proposés :

- Nouveauté 2022 2023 : CAPET interne SII
- AGRÉGATION interne SII.

L'inscription s'effectue via la plateforme Gaia :

<https://pro.ac-strasbourg.fr/dafor/carriere-concours/preparations-aux-concours-internes/>

## **2 – Le contexte national.**

La réforme du collège mise en œuvre depuis la rentrée 2016 dans l'ensemble des disciplines et pour les quatre niveaux a fait l'objet d'une légère modification des programmes liée au renforcement de l'enseignement relatif au développement durable (voir le BO n°31 du 30 juillet 2020). Cela ne modifie pas sensiblement la teneur de l'enseignement de technologie, dans lequel le développement durable était déjà pris en compte.

L'accès au service « Mes classes virtuelles » du CNED a pris fin en juillet 2022. Afin d'assurer le plan de continuité pédagogique, un nouveau service de classes virtuelles est disponible sur la plateforme « Apps.education.fr » proposant des fonctionnalités adaptées à des usages pédagogiques est mis à la disposition des professeurs.

Le dispositif « Devoirs faits » continuera à se déployer et pourra être utilisé pour un accompagnement complémentaire des élèves qui en ont le plus besoin.

Notre action en faveur de la transition écologique et énergétique repose sur deux piliers : connaître et agir. La formation des élèves sur ces thématiques n'apparaît pas suffisante, à la fois pour fonder leur analyse, faire évoluer leurs comportements et accompagner leur orientation vers les parcours d'études et secteurs d'emplois correspondants. Ceci implique la pérennisation de projets pédagogiques déjà nombreux, portés notamment par les éco-délégués, mais aussi que les écoles et établissements placent la transition écologique et énergétique au cœur de leur projet, notamment au travers de la labellisation E3D des structures scolaires.

## **3 – Le contexte académique.**

Les axes académiques pour l'année 2022-2023 s'inscrivent dans le cadre de la circulaire de rentrée, avec une École engagée pour:

- L'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux,
- L'égalité et la mixité,
- Le bien-être des élèves.

## **4 – Contribution de l'enseignement de technologie à la politique éducative.**

L'enseignement de la Technologie est une composante des enseignements scientifiques au collège et contribue à construire une première représentation du monde dans lequel vivent les élèves et à offrir des ouvertures pour les diverses poursuites d'études. La Technologie construit des compétences chez l'élève qui lui permettent d'appréhender les systèmes techniques dans leur contexte sociétal et environnemental.

La conduite de classe et les outils numériques doivent notamment favoriser l'apprentissage en équipe et les prises d'initiative.

Le laboratoire de technologie est le lieu de référence adapté à cet apprentissage.

Sa disposition et son équipement permettent d'y mettre en œuvre les démarches disciplinaires indispensables suivantes, qui ne peuvent objectivement pas être conduites dans une salle banalisée : observation/démontage d'objet technique, modélisation CAO, simulation informatique de comportement, conduite d'expérimentation, conception de solution technique, maquettage/prototypage, organisation et mise en fabrication.

Le guide d'équipement pour les laboratoires de technologie au collège est téléchargeable sur le portail national Eduscol au lien suivant : <https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/textes/college//9857-guide-labo-tech-col-550969.pdf>

Ce guide recommande une organisation spatiale particulière du pôle de technologie d'un collège. Ce pôle est organisé idéalement en laboratoire(s) et zone dite « de moyens partagés », laquelle est dédiée aux systèmes de prototypage et aux systèmes didactiques distants. La spécificité des équipements du pôle de technologie, du point de vue usage pédagogique et sécurité, justifie que les professeurs de technologie en conservent la pleine disponibilité.

Il convient cette année encore de poursuivre les efforts pour améliorer la qualité et l'étendue de l'enseignement, en veillant à la progressivité des apprentissages, à la structuration des connaissances et à l'évaluation régulière des acquis.

## **5 – La formation académique.**

L'organisation de la formation continue spécifique des professeurs de Technologie reste appuyée sur le réseau de douze Collèges Relais en Technologie (CRT) et permettra cette année encore de regrouper tous les professeurs des bassins correspondants au cours de trois demi-journées. Les animateurs des CRT seront réunis à trois reprises. Le groupe d'ingénierie de formation continuera à préparer les contenus des formations de l'année suivante lors de trois journées de travail.

Des ressources sont disponibles en ligne sur le site académique et le site national (voir : 9 - Ressources).

Nous remercions les enseignants pour leur investissement dans la préparation des formations.

## **6 – Concours.**

La participation aux challenges académiques et nationaux doit permettre de susciter plus de motivation chez les élèves et favoriser le travail interdisciplinaire.

Différents concours peuvent être préparés par les élèves et les classes. Ils présentent l'intérêt de les motiver sur des projets innovants aboutissant à des réalisations qui sont présentées lors de rassemblements sympathiques et stimulants. Les liens suivants présentent des ressources sur différents concours pouvant être menés dans le cadre des EPI :

- « Course en cours » : <https://www.course-en-cours.com/fr/>
- « Je filme le métier qui me plaît » : <https://jefilmelemetierquimeplait.tv/>
- « Cybertech » : <http://www.cybertech-concours.fr/>
- « Les génies de la construction » : <https://lesgeniesdelaconstruction.fr>
- « CGenial » : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>
- « Science Factor » : <https://www.sciencefactor.fr>
- Projets fusée, drone, ballon-sonde, robotique : <https://www.planete-sciences.org/national/>
- Challenge First LEGO League : <https://kidslab.education/evenements-challenges/fl/>

## **7 – Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR).**

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

## 8 – Informations pratiques.

La structure de pilotage académique de la Technologie en collège comprend :

- IA-IPR : mail de contact commun : [ia-ipr.sti@ac-strasbourg.fr](mailto:ia-ipr.sti@ac-strasbourg.fr)  
Mme Karine BODET (Tél. 06 07 38 57 93),  
M. Frédéric CHARENSOL (Tél. 06 19 72 91 69)
- Chargés de mission de soutien au corps d'inspection : MM. Guido DELLA ROCCA et Philippe MAYER,
- Référent liste de diffusion : M. Guido DELLA ROCCA,
- IAN pour la Technologie : M. Philippe MAYER,
- Référent M@gistère : M. Patrick OLIGER,
- Responsable du site académique : M. Jean JILGER,
- Référent impression 3D : M. Tanguy PIERHOL,
- Et les formateurs académiques.

## 9 – Ressources.

Vous trouverez un ensemble de ressources pédagogiques sur le site national Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/2308/technologie-au-college>

sur le réseau national de ressources pour la Technologie :

[http://ww2.ac-poitiers.fr/techno-si/spip.php?article1#sommaire\\_1](http://ww2.ac-poitiers.fr/techno-si/spip.php?article1#sommaire_1)

ainsi que sur le site académique dédié à la Technologie :

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/technologie/>,

sur l'espace Tribu Continuité pédagogique technologie Alsace :

[https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/1/cms/default-domain/workspaces/continuite-pedagogique-technologie-alsace?scope=\\_\\_nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1&pagePath=%252Ffoad%252Fhome-member&pageParams=](https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/1/cms/default-domain/workspaces/continuite-pedagogique-technologie-alsace?scope=__nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1&pagePath=%252Ffoad%252Fhome-member&pageParams=)

sur l'espace Tribu archivant les supports de formation du PAF :

[https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/3/cms/default-domain/workspaces/paf-technologie-strasbourg/documents?displayContext=taskbar&scope=\\_\\_nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1](https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/3/cms/default-domain/workspaces/paf-technologie-strasbourg/documents?displayContext=taskbar&scope=__nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1)

Nous avons bien conscience de l'ampleur de la tâche et des efforts à consentir par chacun, mais nous savons pouvoir compter sur vous pour réussir cette évolution, qui permettra de mettre en place un enseignement plus adapté aux besoins actuels de nos élèves, et qui valorisera la Technologie.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux enseignants qui rejoignent notre académie et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.

Les IA-IPR STI  
  
Karine Bodet

  
Frédéric Charensol